KAIROS

n° 1

Nov. 2017

Journal anarchiste / kairosjournal@riseup.net - kairosjournal.noblogs.org

En grec ancien, kairos désigne l'idée du moment opportun à saisir, de l'occasion favorable, de l'instant propice qui permet la réussite d'une action au milieu des aléas du monde et de l'incertitude des circonstances extérieures. Pour cela, il est nécessaire de passer à la pratique, d'apprendre à saisir ce kairos, d'une part en cherchant à le reconnaître sans se cacher derrière l'alibi facile des circonstances, d'autre part en se préparant à agir afin de ne pas laisser s'échapper cette occasion.
En somme, ce journal est un outil pour sortir de la pure abstraction des idées et inscrire notre discours dans une perspective pratique, dans une volonté de propager l'action offensive anarchiste et de tendre vers l'insurrection et le bouleversement de ce monde...

DES MONTAGNES AUX TRIBUNAUX PARISIENS...

Sur la solidarité incendiaire avec les inculpé.e.s du feu de joie quai de Valmy en procès

Les neuf inculpé.e.s de l'incendie de la voiture de police quai de Valmy sont passé.e.s en procès du 19 au 22 septembre. Cette semaine de procès commence par la nouvelle de l'incendie de plusieurs véhicules de gendarmes à l'intérieur de la caserne de Limoges. Cette attaque au domicile des forces répressives réchauffe le cœur de bon nombre d'insoumis.e.s, à commencer celui de celles et ceux qui sont poursuivi.es pour l'incendie de cette keufmobile et qui ne renient pas le fait de s'en prendre aux larbins en uniforme de l'État. Quelques heures plus tard, de nombreuses personnes sont présentes à l'intérieur du tribunal pour assister à la première journée de procès. Sous prétexte que la salle prévue pour l'audience est trop petite, les gendarmes expulsent la foule solidaire à l'extérieur du tribunal. Quelques charognards de la presse reçoivent des coups pour leur travail de flicage. Au petit matin du jeudi 21 septembre, une odeur de brûlé, partie de Grenoble et de sa gendarmerie, vient irriter le nez des garants de l'ordre social (des juges, flics, journaflics, jusqu'au ministère de l'intérieur) : plus de 2000 mètres carré de garage et d'entrepôt sont réduits en cendres, emmenant dans les flammes bureaux et matos des enquêteurs (dont les scellés d'enquête, ce qui signifie que des procès peuvent se solder par des relaxes faute de preuves...). Des dizaines de véhicules (leur nombre oscillent entre 30 et 50 selon les journaux) sont totalement détruits par les flammes. Les dégâts s'élèveraient à plusieurs dizaines de millions d'euros. Par solidarité, nous reproduisons ci-dessous (cf chronologie) la revendication de cet incendie dévastateur qui, à la suite d'un mail d'intimidation d'une officine du ministère de l'intérieur, a été censuré par les administrateurs des plates-formes Indymedia Nantes et Grenoble.

Ce même jeudi, deux compagnons anarchistes, venus en solidarité, sont arrêtés dans l'enceinte du tribunal, accusés d'avoir collé des stickers et réalisé des tags au marqueur dans les toilettes du tribunal. Quelques personnes solidaires s'interposent afin d'éviter l'interpellation en bloquant la voiture de la BAC. Sur l'autocollant en question, on voit une bagnole de flic en flamme (avec le slogan « larbin de l'état ça va chauffer pour toi »). Il en faut pas moins aux condés pour leur coller le chef d'inculpation « d'incitation au meurtre » de flics. Après une garde-à-vue de 24h et une perquisition ratée au fin fond de la banlieue nord chez un des arrêtés (les flics ayant pris la mauvaise clé se retrouvent tout penaud devant la porte), ils ressortent libres et « encore plus vénères et déters » pour aller soutenir Krem qui était interrogé au TGI dans le cadre du procès.



Voici le rendu du procès de ce 11 octobre :

- Angel B. : relaxé (« participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires »)

- Leandro L. : coupable, 1 an de prison avec sursis (« participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires »)

- Bryan M. : relaxé (« participation à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires ») ; coupable, 1000€ d'amende (« refus de prélèvement d'ADN »)

- Thomas R. : coupable, 2 ans de prison dont 1 avec sursis (« auteur de coups de poing et de coups de pieds sur le véhicule »)

- Kara B. : coupable, 4 ans de prison dont 2 avec sursis (« jet d'un plot métallique sur le pare-brise »)

- Ari R. : coupable, 5 ans de prison dont 2 ans et demi de sursis (« coups à l'arrière de la voiture à l'aide d'un plot métallique)

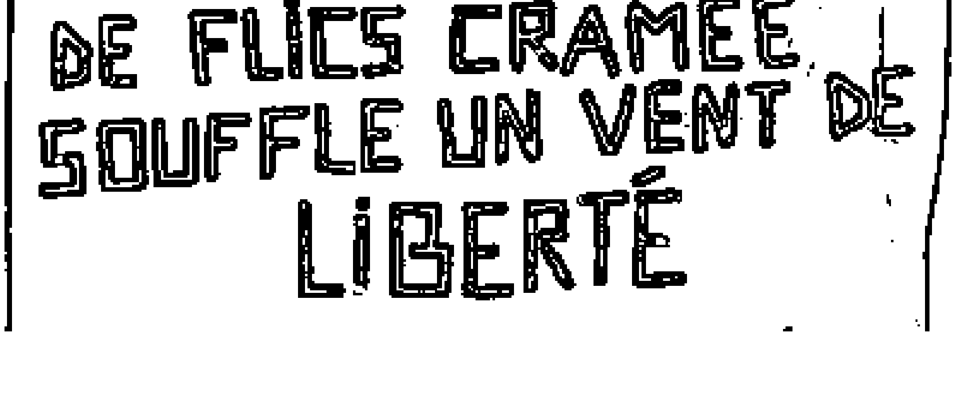
- Nicolas F. : coupable, 5 ans de prison dont 2 et demi avec sursis (« coups sur le policier avec une tige »)

- Antonin B. : coupable, 5 ans de prison dont 2 avec sursis sans mandat de dépôt (« agression du policier à l'intérieur de la voiture et bris de la vitre arrière »)

- Joachim L. : coupable, absent, 7 ans de prison (jet du fumigène)

Le verdict du procès étant annoncé pour le 11 octobre, la solidarité continue de plus belle et le matin même, plusieurs dizaines de personnes sont présentes au TGI pour soutenir les inculpé.e.s, malgré les contrôles accrus des gendarmes mobiles à l'entrée du tribunal. Des « crève la justice, bordel ! » fusent à temps au moment de l'énoncé du verdict avant que les gendarmes n'expulsent les soutiens à l'extérieur du tribunal. Vers midi, l'agence de production « 1+1 » (au 6, Rue Taylor dans le Xème arr.), qui réalise des campagnes de pub pour de nombreuses saloperies capitalistes et institutionnelles, dont le ministère de la justice, a reçu la visite d'une quinzaine de personnes et a vu sa devanture taguée : « Collabo », « Feu aux prisons » ou encore d'un «Liberté pour les inculpé.e.s du quai Valmy ». Une semaine auparavant, la serrure de ces collabos avait été soudée.

Le soir même, un rencart est donné pour 19h30 à Ménilmontant. Avec une banderole « Liberté pour celleux du quai de Valmy, vive la révolte », plus de 400 personnes partent en manif sauvage, en dépit du large déploiement de CRS dans le secteur. Au niveau de la rue Oberkampf, une petite partie de la manif sera bloquée par les flics et retournera au point de départ. Mais l'autre partie de la manif s'élance au pas de course et laisse les flics loin derrière en parvenant à dépasser l'avenue de la république. Au milieu des slogans et des tags qui fleurissent sur les murs, des barricades de poubelles sont érigées à travers les rues et certaines sont incendiées (mais malheureusement vite éteintes par des citoyens vigilants). Plusieurs commerces se font péter leurs vitrines à proximité du Marais : banques, bijouteries, magasins de bouffe (Picard) et de fringues, école de commerce...
Après 40 minutes de course folle, la manif se disperse sans qu'il y ait d'arrestation !



La solidarité c'est l'attaque (Part. II)

Chronologie complète des attaques en solidarité avec les inculpé.e.s de l'affaire « quai de Valmy » et les deux prisonnier.es anarchistes Krem et Kara (se reporter au n°0 de Kairos pour voir les précédentes actions directes) :

11 septembre, Marseille : toutes les vitres des deux entrées de l'antenne interrégionale du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S.P.I.P) sont défoncées. Sur le parvis est écrit « Moins de bracelets, plus de courants d'air ». Dans le communiqué de revendication en date du 18/09 : « On pense au procès qui commence demain à Paris. Complicité avec celles et ceux qui ne feront pas de pas en arrière. Des banques aux voitures de flics en passant par les locaux des fascistes, il y a tant à détruire… »

19 septembre, Les Lilas : en bas de la mairie, trois voitures d'auto-partage autolib' sont incendiées. « Avec ce simple geste nous avons souhaité exprimer notre solidarité complice avec Kara et Krem qui passent aujourd'hui en jugement dans l'affaire de la bagnole de flic brûlée le 18 mai 2016 Quai de Valmy à Paris. » Dans ce même communiqué, « un clin d'œil complice » est adressé « à la Conspiration des Cellules de Feu ainsi qu'aux inculpés de l'opération scripta manent en Italie. »

19 septembre, Limoges : trois fourgons d'intervention et deux bus de la gendarmerie sont cramés dans l'enceinte de la Caserne Jourdan.

21 septembre, Grenoble : « Ce jeudi, à 3h du matin, deuxième jour du procès de la voiture brûlée. Avons pénétré dans la caserne de gendarmerie Vigny-Musset. Avons incendié 6 fourgons d'intervention et deux camions de logistique. Le garage et l'entrepôt ont été ravagés sur plus de 1500 mètres carré. Cet acte s'inscrit dans une vague d'attaques de solidarité avec les personnes qui passent en procès ces jours-ci. Forte accolade à Kara et Krem. Une pensée pour Damien, récemment tabassé par les flics. [...] »

23 septembre, Clermont-Ferrand : un camion de la mairie est incendié sur un parking municipal. « j'envoie ces quelques braises pour réchauffer le cœur de celleux qui affrontent les conséquences de ce cramage de caisse de flics le 18 mai, particulièrement à celleux qui garde ferme la conviction en elleux même que cet acte avait du sens et qui se serve de ça pour conserver une attitude digne face à la justice ; sans trêve et sans remords - *un vieux rêve qui mord* »

1er octobre, Montreuil : Une camionnette de l'entreprise « Derichebourg » est incendiée. Cette société est réputée non seulement pour travailler dans les taules (services d'entretien dans les prisons et les centres de rétention) mais aussi pour fournir matériel de télé-surveillance et agents de sécurité aux entreprises, notamment aux agences bancaires. « Forte accolade à Kara et Krème. Bonne chance à Joachim. Solidarité anarchistes *Scripta manent* au-delà Alpes. Aussi Riccardo et camarade parisien taule pour G20 au-delà Rhin. Nous pas vouloir mettre Indymedia dans l'embarras, nous envoyer mail à blog Attaque et Sans Attendre Demain. Courage ! Face répression, peur normale. Faut serrer crocs, fermer sa gueule et essayer pas reculer. Sites internet simples outils. Même si police ferme, notre détermination toujours là. Briquets toujours là. Étoiles toujours là. *Nous, sauvages anarchistes. »*

10 octobre, Besançon : plusieurs vitres de l'école de commerce sont pétées à coups de marteaux. « Cette petite attaque dirigée contre une facette de ce monde d'exploitation et de soumission est un clin d'œil aux inculpé.e.s de l'incendie de la voiture de police quai de Valmy, et en particulier à Kara et Krem. Entre-temps, on a appris que les deux compagnon.nes restaient en taule à l'issue du rendu. On continuera donc à attaquer la domination et à ne pas regarder la justice faire son travail en silence. Pour un monde sans fric ni flics ! ».

24 octobre, Clermont-Ferrand : trois voitures de la police municipale sont incendiées à l'aide d'allume-feu positionnés sur les pneus avants. « On passe à l'attaque parce qu'on ne veut ni suivre la masse ni la guider, qu'on est contre la politique et ses stratèges. Qu'on a envie d'agir à peu, selon nos affinités, nos désirs, nos temporalités et sans médiation avec un quelconque pouvoir. [...]Brûler des voitures de la police c'est un moyen pour nous d'attaquer l'État et ses gardiens. Et ça fait du bien de voir des flammes près du centre-ville, de faire jaillir une brèche de désordre, de joie et de lumière DIY au sein de la paix sociale. »

26 octobre, Meylan (Isère) : les gendarmes sont réveillés au beau milieu de la nuit par des flammes qui lèchent leurs logements de fonction, après avoir cramé plusieurs de leurs véhicules personnels (quatre voitures et une moto). L'action, faite par des personnes que la société reconnaît comme « meufs », est accompagnée d'un communiqué qui explique d'une part les raisons de cette attaque incendiaire : « Nous avons ciblé les voitures privées des flics, au détriment des quelques sérigraphiées, parce qu'on avait envie de s'attaquer plutôt aux individus qui portent les uniformes qu'à leur fonction, plutôt à leurs biens personnels qu'à leurs outils de travail. Nous pensons que les rôles existent parce qu'il y a des personnes pour les remplir. Si derrière l'uniforme il y a un humain, c'est à lui que nous avons cherché à nuire », d'autre part que cette assignation et l'oppression qui vont avec peuvent être combattues en s'en prenant aux diverses facettes de cette société et aux personnes qui la protègent par tous les moyens. "Lutter contre le sexisme, pour nous, c'est lutter contre le genre. Et lutter contre le genre, c'est refuser la logique qu'engendre les assignations, sans nier qu'elles nous conditionnent aussi. Nous ne voulons pas être définies par les particularités de nos corps mais bien par ce qui résulte de nos choix, nos éthiques et nos actes. [...] Nous sommes persuadées que nos limites sont à la fois mentales et sociales, qu'en endossant ces rôles, nous sommes nos propres flics. Par l'organisation affinitaire, et par l'attaque, nous repoussons ces limites."

27 octobre, Grenoble : trois véhicules incendiés : un utilitaire SPIE (entreprise qui s'engraisse en construisant des taules), une voiture d'une boîte de sécurité privée ainsi qu'un utilitaire de Schindler. Une Jaguar a de la chance et s'en sort avec quelques noirceurs sur la carrosserie et des pneus fondus.

Solidarité sans frontières

L'attitude combative de Krem et Kara face à la justice a inspiré bon nombre de compagnon-ne-s de divers régions du monde. Quelques heures avant le début du procès (19 septembre) à **Bâle (Suisse)**, les pneus de plusieurs véhicules d'entreprises au service de cette société d'exploitation, de contrôle, de surveillance et d'enfermement sont crevés: Adecco, Bouygues, Siemens, ABB, Implenia, Alpiq et EAGB. Des véhicules de l'autorité (conseil départemental du Haut-Rhin) et l'entreprise d'énergie ENEDIS sont aussi sabotés à Saint-Louis (Alsace), avec le même mode opératoire.

Dans la nuit du 26 au 27 septembre à **Berlin (Allemagne)**, les vitres et la façade de l'imprimerie d'Etat (la Bundesdruckerei) ainsi que le siège du groupe de médias « Du Mont » sont explosés à coups de marteaux et souillés à la peinture. La Bundesdruckerei imprime à la fois passeports et autres papiers d'identité utiles pour contrôler et ficher la population mais aussi des billets de banque. « Du Mont » est pour sa part l'éditeur de plusieurs quotidiens du pays, à savoir le *Hamburger Morgenpost*, le *Berliner Kurier* et la *Berliner Zeitung.* Toute cette presse poubelle s'est déchaînée sur les révolté.e.s du G20 à Hambourg, cherchant à légitimer la répression qui allait s'ensuivre. Comme bien souvent, les journaleux préparent le terrain aux flics en étalant leurs ignominies dans leurs torchons. Ils sont les « responsables de la criminalisation des manifs contre le G20 et des attaques qui ont suivi contre les structures anti-autoritaires. Eux et leurs collègues de la maison d'édition Springer sont les larbins des réactionnaires fanatiques de la sécurité ». Quelques mots sont adressés aux deux compagnon.nes incarcéré.e.s : « Nous souhaitons plein de force et d'endurance à Kara et Krem inculpé.e.s à Paris parce qu'on leur reproche d'avoir participé à la destruction d'une voiture de flics. […] A bas l'État et ses défenseurs ! Liberté pour tous les prisonniers ! Feu aux prisons ! ».

Début octobre à **Chicago (USA)**, peu de temps avant le rendu du procès, des vitrines de commerces qui font partie du processus d'embourgeoisement de la côte nord sont explosées à coups de marteau, tandis que des véhicules de police se font crever leurs pneus. Le communiqué de revendication se termine par « Trop souvent, nous trouvons des prétextes pour ne pas agir en comparant de manière vague l'époque actuelle à une autre élevée au rang de mythe, durant laquelle il était soit-disant plus facile et moins risquée d'agir. Nous inventons des histoires de surveillance inégalée et de répression qui s'abat sur nous partout où nous agissons. Ainsi, nous nous éloignons de notre potentiel destructeur et de nos désirs communs, en nous distanciant de celles et ceux qui, comme Kara et Krem, continuent à prendre des risques calculés face aux conséquences brutales. Nous tentons de mettre fin à cette distance et de rejoindre ce corps anti-social grandissant qui transgresse la sainte loi. Par l'attaque répétée, nous surmontons nos peurs. Une fois que nous commençons à briser ces merdes, nous oublions de nous arrête.[...] ».

Et maintenant ?

Une fois ce procès terminé, on sait désormais que Krem et Kara resteront en taule pour un long moment : les deux compagnon.ne.s payent le prix de leur attitude digne et combative face à l'État et sa justice, tout comme Joachim, qui a choisi de pas se rendre et est toujours en cavale. Ne les oublions pas et continuons à exprimer notre solidarité à leur encontre, propageons la révolte, ici et maintenant, autant contre les sbires zélés du pouvoir que ses structures visant à pacifier les rapports de cette société fondée sur la domestication, la soumission et l'exploitation.

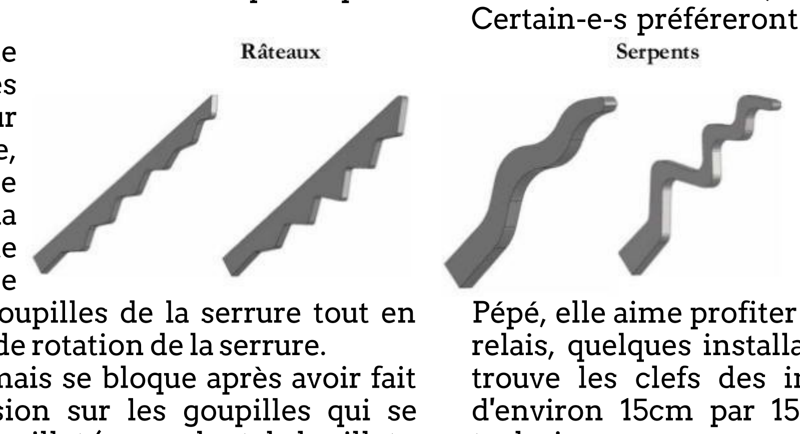
« Quel que soit l'issue du procès, on continuera à s'en prendre à la police et à la justice. Notre hostilité est un feu qui se propage. »

Pendant ce temps, dans le garage de Mémé et la cuisine de Pépé ...

Mémé a perdu les clefs de la maison, heureusement, Mémé connaît le truc pour ouvrir la porte…

Avec 3 types d'outils : un entraîneur, un crochet et un outil de raclage, ainsi qu'un peu d'entraînement, Mémé est en mesure d'ouvrir n'importe quelle serrure.

Cependant, pour des serrures bas de gamme, tel que par exemple, celles présentes sur la majorité des baies vitrées ou sur quelques locaux techniques de toute sorte, une simple fourchette fera l'affaire. Pour ce faire, Mémé replie (ou coupe) les dents de la fourchette de façon à ce qu'il n'en reste qu'une, l'introduit dans la serrure et la bouge de façon à appuyer aléatoirement sur les goupilles de la serrure tout en exerçant une tension constante dans le sens de rotation de la serrure.



Astuce : si la serrure commence à tourner mais se bloque après avoir fait 180° il suffit d'exercer une nouvelle pression sur les goupilles qui se trouveront alors en position inverse dans le barillet (cependant, le barillet a fait un demi tour, donc par rapport à Mémé, si les goupilles en position initiale étaient en bas, elles se trouveront toujours en bas).

Certain-e-s préféreront utiliser une tige de jauge à huile, tout aussi rigide mais plus fine. Le *must* étant de l'usiner pour obtenir la forme d'un râteau ou d'un serpent.

Pour ce qui est des serrures de meilleure qualité, Mémé préfère un bon pied de biche qui fera toujours l'affaire.

Cependant, lors de quelques randonnées avec Pépé, elle aime profiter du panorama depuis les sites abritant les antennes relais, quelques installations EDF ou de gestion des eaux et, parfois, elle trouve les clefs des installations dans des petits boîtiers métalliques d'environ 15cm par 15cm plus ou moins cachés à proximité du local technique.